

**PROCÈS VERBAL**

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE CHÂTEAU-D'EAU**

**SÉANCE DU 27 MARS 2023, 19h, bibliothèque**



<b>PRÉSENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Madame Manon Dionne, parent</li> <li>▪ Monsieur Charles Quesnel, parent</li> <li>▪ Mme Corinne Voyer, parent</li> <li>▪ Monsieur Jonathan Parent, parent</li> <li>▪ Monsieur James Langevin, enseignant</li> <li>▪ Madame Lucie Légaré, personnel du service de garde</li> <li>▪ Carine Dubé, directrice</li> <li>▪ Monsieur Michel Hénault, enseignant</li> <li>▪ Madame Laurence Bolduc, représentante de la communauté</li> <li>▪ Valérie Moisan, enseignante substitut</li> <li>▪ Mme Marie-Hélène Lalande, parent et substitut</li> </ul>
<b>ABSENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Madame Renée Bigras, parent</li> <li>▪ Monsieur Martin Tremblay, enseignant</li> <li>▪ Monsieur Guillaume Loignon, représentant du personnel de soutien</li> <li>▪ Mme Isabel Madrid, parent et substitut</li> </ul>

RÉSOLUTION	SUJETS	DOCUMENT
	<b>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM, MOT DE BIENVENUE</b>	
	<p>Madame Dionne s'assure que le quorum est respecté pour commencer l'assemblée. La séance débute à 19h02.</p> <p>Elle souhaite la bienvenue à toutes et à tous.</p>	
	<b>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>	
<b>Résolution CE 22-23-025</b>	<p>Madame Dionne lit l'ordre du jour en précisant que nous devons tenter de respecter les temps puisqu'il y a de nombreux points. Monsieur Langevin sera le gardien du temps afin de nous assurer que nous puissions terminer notre séance dans les temps requis.</p> <p>L'ordre du jour est proposé par monsieur Quesnel et appuyé par monsieur Hénault.</p> <p>Correction au point 9.1 : il s'agit d'une approbation et non d'un point d'information à déplacer au point 10 (résolution).</p>	<b>x</b>

	<b>3.</b>	<b>BONS COUPS</b>	
		<p>Plusieurs bons coups sont soulignés, l'école a été très active dans les dernières semaines.</p> <p>Monsieur Langevin souligne notamment le beau succès des équipes de badminton de monsieur Tremblay. Les équipes ont participé à leur premier tournoi. Celui-ci était réussi et très agréable. Les équipes des Commandos sont organisées, autonomes et démontrent un bon esprit d'équipe. L'ensemble des équipes sportives des Commandos reçoivent de très bons commentaires. L'organisation par l'équipe-école est au rendez-vous!</p> <p>Monsieur Hénault indique que le Concours des talents va bien et atteint pour l'instant 22 participants.</p>	
	<b>4.</b>	<b>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 28 FÉVRIER 2023</b>	
<b>Résolution CE 22-23-026</b>		L'adoption du procès-verbal est proposée par monsieur Hénault et appuyée par madame Dionne.	<b>x</b>
	<b>5.</b>	<b>SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 28 FÉVRIER 2023</b>	
		Madame Dionne, indique que la lettre en réponse au ministère de l'Éducation et au ministère de la Culture concernant les sorties culturelles n'a pas encore été rédigée et sera faite sous peu. Les membres du CÉ recevront l'ébauche.	
	<b>6.</b>	<b>PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC</b>	
		N/A	
	<b>7.</b>	<b>Formation obligatoire des membres du CÉ</b>	
		<p>Madame Dionne rappelle aux membres le lien du site Web et les capsules de formation pour l'appropriation du rôle et fonction du CÉ (dont les <i>Saviez-vous que ?</i>).</p> <p>Lien pour la formation : (<a href="https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire">https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire</a>).</p> <p>Voir le point au sujet du projet éducatif.</p> <p>La fiche au sujet des <i>Pouvoirs et des rôles du conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs</i> est soumise aux membres afin de faciliter la tenue des séances et cibler les sujets à prioriser.</p>	<b>x</b>
	<b>8.</b>	<b>PROJET DE RECHERCHE MIXITÉ 2.0</b>	
		Madame Dubé présente aux membres la documentation envoyée, dont la lettre d'entente avec l'école et une présentation PPT sommaire, transmise par l'équipe de recherche de l'Université Laval afin de bien comprendre le projet. La participation d'un parent du CÉ ainsi que son enfant pour la 1 <sup>re</sup> phase du projet serait privilégiée (mars à juin 2023). Ces prochaines années	<b>x</b>

	<p>nous permettront de travailler de manière spécifique les environnements d'apprentissage « capacitants » en favorisant les méthodes d'évaluation authentique tout en coconstruisant un outil de communication numérique facilitant avec les familles.</p> <p>Les objectifs du projet sont principalement d'impliquer l'élève dans son cheminement, de maximiser la communication entre l'élève, le parent et l'école, de cocréer et d'expérimenter des pratiques de communications numériques entre l'école, la famille et la communauté dans un contexte d'évaluation authentique. Trois réunions de 1h15 avec compensation sont prévues pour la 1<sup>re</sup> phase.</p> <p>Voici les dates de rencontre identifiées pour cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 avril 15h45-17h : intervenants-école et CSS</li> <li>• 30 mai 15h45-17h : TOUS</li> <li>• 27 juin (définir l'heure) : TOUS bilan + préparation pour septembre</li> </ul> <p>Avant d'aller plus loin dans le processus, les membres du CÉ demandent un numéro d'autorisation éthique, et davantage de détails sur ce que le projet implique pour les parents et les enfants. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Y aura-t-il des enregistrements des échanges ? des vidéos ?</li> <li>• Quelles informations du dossier de l'élève seront consultées ?</li> <li>• Est-ce que les chercheurs auront accès à des données confidentielles ou aux dossiers des élèves ?</li> <li>• Comment les chercheurs envisagent-ils de protéger les enfants et les informations confidentielles ?</li> <li>• D'où provient le financement de l'étude ?</li> <li>• Y a-t-il un profil recherché auprès des parents et des élèves à recruter ?</li> <li>• Est-il possible d'obtenir les formulaires de consentements ?</li> </ul> <p>Les membres souhaitent aussi mieux comprendre l'implication des intervenants de la santé (CISSS-CIUSSS). Il serait intéressant que les chercheurs viennent présenter leur projet eux-mêmes et s'assurer que les participants comprennent bien celui-ci.</p> <p>Mesdames Voyer et Dionne ainsi que messieurs Parent et Quesnel démontrent un intérêt à participer au projet de recherche-action.</p>	
	<p><b>9. CAMPAGNES DE FINANCEMENT</b></p>	
<p><b>Résolution CE 22-23-027</b></p>	<p><b>9.1 Garde-robe des Commandos</b> Madame Dubé présente le bilan financier de la garde-robe des Commandos. Une somme de 560,00\$ a été amassée.</p> <p>Madame Lalande propose et madame Légaré appuie le dépôt de cette somme dans le fonds à destination spéciale pour le projet de Parc-école.</p> <p><b>9.2 Boucle du Château</b> La Boucle du Château aura lieu le 25 ou le 26 mai.</p>	<p style="text-align: center;"><b>x</b></p>

<p><b>Résolution CE 22-23-028</b></p>		<p>Le défi sera annoncé en avril. Une vidéo promotionnelle sera refaite avec madame Dionne et monsieur Hénault.</p> <p>L'organisation est la même que celle prévue l'an dernier à l'exception de la participation d'Exceldor. Le formulaire de demande d'autorisation d'événement spécial est envoyé à la Ville de Québec. Le comité financement se réunira régulièrement pour assurer le bon déroulement de ce projet.</p> <p>En cas de pluie, il est prévu de faire une activité Monopoly organisée par monsieur Langevin et la classe de 5e année de madame Moisan.</p> <p><b>9.3 Billets des Remparts</b> Madame Voyer propose et monsieur Hénault appuie le réinvestissement des sommes recueillies par la campagne de financement (1356 \$) de vente de billets des Remparts dans l'achat de matériel et d'instruments de musique.</p>	
	<b>10</b>	<b>PAROLE À LA DIRECTION</b>	
		<p><b>10.1 Grille-matières</b></p> <p><b>L'organisation scolaire</b> L'organisation scolaire pour l'année 2023-2024 s'annonce similaire à cette année avec 3 classes au préscolaire et 3 classes multiâges, dont une en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Ceci permettra de reconduire, jusqu'à nouvel ordre, nos programmes et nos projets.</p> <p><b>Les maternelles 4 ans</b> Nous savons que des élèves de 4 ans désirent s'inscrire au préscolaire, mais malheureusement la capacité d'accueil de notre établissement ne le permet pas. Nous n'avons plus aucun local libre dans notre école et nous avons déjà 3 classes de plus que prévu. Ce qui nous permet d'accueil près de 60 élèves provenant de l'extérieur de notre bassin.</p> <p>L'organisation scolaire est un dossier très complexe et politique. Des balises légales sont clairement définies et la direction de l'école n'a pas son mot à dire dans ce genre de décisions.</p> <p>Pour ce qui est des maternelles, il faut se rappeler que le Ministère ne les a toujours pas rendues obligatoires. Cependant, il est requis de trouver une place dans une école pour tout élève du primaire et du secondaire inscrit ou désirant s'inscrire.</p> <p>Le ministère ne finance pas toutes les ouvertures de classes en maternelle 4 ans. Le nombre de places est limité. Présentement, 200 élèves de plus sont inscrits dans notre CSS par rapport aux places disponibles.</p> <p>Les enfants de 4 ans ont une alternative à la maternelle. Ils peuvent fréquenter le CPE où les installations, la structure et le personnel sont déjà en place.</p> <p>Ouvrir une maternelle 4 ans requiert des équipements intérieurs et extérieurs adaptés aux 0-5 ans en plus d'impliquer la présence d'un enseignant et d'un éducateur spécialisé. En ce moment, il y a un manque d'enseignant et un</p>	<p><b>x</b></p>

<p><b>Résolution CE 22-23-029</b></p>	<p>manque de TES (classes spécialisées pour les clientèles à besoins particuliers incapables d'intégrer la classe régulière). Il y a également de grands enjeux de transport pour tous les élèves du CSSC.</p> <p>Ouvrir des maternelles 4 ans sans avoir le financement, le personnel requis ni les installations adaptées ne sont pas des conditions gagnantes au succès de cette mesure. Il faut se rappeler que la mise en place de ce projet sera graduelle au fil des ans.</p> <p>Question pour le CSS : comme notre école ne peut pas offrir de maternelle 4 ans et que les critères de sélection pour accéder à une prématernelle sont basés sur le bassin de proximité et la friterie, comment rendre l'accès plus équitable pour les enfants de notre école ?</p> <p><b>Temps des spécialités</b> Une vaste consultation, coordonnée par le CPEE et la direction, a eu lieu au cours des dernières semaines au sujet du temps de spécialités pour l'année 2023-2024. Madame Dubé présente les changements votés par l'équipe-école. Ils touchent spécifiquement les élèves de 5<sup>e</sup> année. Les heures de musique sont diminuées à 36 heures et les heures en anglais sont augmentées à 54 heures en 5<sup>e</sup> année.</p> <p>Monsieur Quesnel propose et madame Dionne appuie le dépôt de cette grille-matières pour l'année 2023-2024.</p> <p>Un vote secret est proposé. Madame Dubé et madame Bolduc sont responsables du compte des votes. Madame Bolduc décompte 7 votes «pour» et 2 votes «contre».</p>	<p><b>x</b></p>
<p><b>Résolution CE 22-23-030</b></p>	<p><b>10.2 Parc-école</b> Madame Dubé précise qu'une subvention de 35 000\$ a été accordée par la Caisse Desjardins des Rivières pour la phase 1 du parc-école.</p> <p>Nous attendons toujours le chèque officiel du Grand Défi Pierre Lavoie.</p> <p>Nous n'avons toujours pas de nouvelle des Scouts au sujet de l'offre de rachat au montant de 216 000\$.</p> <p><b>10.3 Service de garde : tarif des journées pédagogiques et fin d'année</b> Nous proposons l'augmentation du tarif lors des journées pédagogiques qui est présentement au montant de 12,95\$. Notre école se situe bien en deçà du montant maximal autorisé par le ministère de 15,30\$. Compte tenu de l'augmentation des coûts divers (animation, matériel, temps), nous proposons de fixer le montant à 15,00\$ à compter de l'an prochain.</p> <p>Madame Voyer propose l'augmentation du tarif à 15,00 \$ pour l'année 23-24 et monsieur Parent seconde.</p> <p>Les parents seront avisés dans le prochain avis du Château qu'il n'y aura pas de service de garde lors des journées pédagogiques de fin d'année compte tenu des grands travaux prévus dans l'école cet été, selon les règles de la Commission scolaire.</p>	

		<p><b>10.4 Projet éducatif</b> État des travaux – voir la présentation PPT fournie par madame Dubé.</p> <p>Le comité de pilotage a travaillé sur les forces. Les élèves ont été sondés sur les éléments pouvant soutenir leur niveau d'engagement. Madame Dubé invite les membres à visionner la vidéo sur l'autodétermination de Nancy Gaudreault de l'Université Laval.</p> <p>Le comité de pilotage a produit un sondage aux parents et invite les membres du CÉ à commenter celui-ci. L'idée est d'identifier les forces de l'école et ses enjeux. Les membres du CÉ sont invités à transmettre leurs commentaires à madame Dubé, d'ici le 31 mars. Le sondage sera envoyé environ dans une semaine.</p> <p>Madame Dubé informe le CÉ des échanges concernant les leçons et devoirs du 3 cycles. Un document de réflexion interne au sein de l'équipe d'enseignants au sujet des devoirs et leçons est en production. Madame Voyer partage aux membres une demande provenant de parents concernant les devoirs. Ils se questionnent sur la place que ceci devrait occuper. Le CÉ n'ayant pas de pouvoir décisionnel sur la question, les parents pourront exprimer leurs besoins via le sondage. Si des parents vivent des enjeux avec les devoirs et leçons, ils sont invités à communiquer avec l'enseignant et la direction pour examiner la situation.</p> <p>Plénière - reportée</p>	x
	<b>11</b>	<b>INFORMATION DES MEMBRES DU PERSONNEL</b>	
		<p><b>10.1 Informations des enseignants</b> Monsieur Hénault informe que les élèves de la chorale (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) iront vivre une expérience d'enregistrement d'une chanson dans un studio professionnel gratuitement.</p> <p><b>10.2 Informations des membres du service de garde</b> N/A</p>	
	<b>12</b>	<b>INFORMATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS</b>	
		<p>Madame Voyer indique que la lettre que nous avons acheminée au ministre de l'Éducation concernant les sorties scolaires a également été transmise par d'autres écoles. La situation n'est pas unique à Château d'Eau et le comité de parents suit avec intérêt nos démarches.</p>	

		Le comité de parents invite toutes les écoles du CSS à transmettre une candidature pour reconnaître l'engagement d'un parent bénévole. L'école Château d'Eau préfère souligner l'engagement bénévole de l'ensemble des parents de l'école et ne soumettra pas de candidature. L'école organisera une activité de reconnaissance le 8 juin.	
	<b>13</b>	<b>INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ</b>	
		<p>Madame Bolduc est fière de souligner que plusieurs jeunes étaient présents lors de l'Assemblée générale de la maison des jeunes, dont 7 ont été élus pour le CA.</p> <p>Le printemps arrive, les rassemblements de jeunes commencent, la maison des jeunes invite à communiquer auprès d'elle les rassemblements pour s'assurer du bien vivre.</p> <p>La maison de jeunes développe un nouveau projet de collations saines aux jeunes.</p> <p>Il y a un intérêt pour de la formation sur l'éducation à la sexualité et Tik Tok de la part de l'école envers la maison des jeunes.</p>	
	<b>14</b>	<b>AUTRES SUJETS</b>	
		N/A	
	<b>15</b>	<b>PROPOSITION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET RAPPEL DE LA DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION</b>	
<b>Résolution CE 22-23-031</b>		<p>Madame Légaré propose la levée de l'assemblée à 21h38 et est appuyée par madame Moissan.</p> <p>La prochaine séance du CÉ est prévue le 16 mai à 19h.</p>	

Corinne Voyer \_\_\_\_\_

Secrétaire

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Direction